



**1ers RALLYES TOURISTIQUES
ROTARY CLUB ALES CEVENNES**
Samedi 2 Mai 2020
**COUPÉS – CABRIOLETS – SPORTIVES
ET HISTORIQUES**



Eligibilité des véhicules

Les 1ers Rallyes Touristiques du Rotary Club Ales Cévennes sont ouverts aux VOITURES À MOTEUR ESSENCE et aux HYBRIDES D'EXCEPTION répondant aux critères d'éligibilité.

Les SUV ne sont pas admis.

Les voitures doivent être en état de fonctionnement et être à jour de leur contrôle technique.

Le comité d'organisation se réserve le droit de valider ou non les inscriptions.

Note importante: Le comité d'organisation ne peut en aucun cas privatiser sa manifestation au profit d'un seul club automobile. A ce titre, le comité se réserve le droit de limiter les inscriptions de véhicules de marque et de modèle identiques à 8.

- Les **COUPÉS ET CABRIOLETS** doivent répondre à au moins **UN** des critères suivants :

- 1- ANCIEN Coupé ou Cabriolet de plus de 25 ans à la date du Rallye (1^{ère} immat avant le 17/05/1995)
- 2- PRESTIGE (ASTON-MARTIN , BENTLEY , FERRARI, LAMBORGHINI, MASERATI, PORSCHE...)
- 3- SPORTIF (véhicules de plus de **200 ch d'origine**)
- 4- ROADSTER - SPIDER
- 5- COMPETITION (modèles ayant eu un palmarès ou équipés annexe J)

- Les **VOITURES 4 OU 5 PORTES** doivent répondre à au moins **DEUX** des critères suivants :

- 1- ANCIEN (véhicules de plus de 25 ans à la date du Rallye (1^{ère} immat avant le 17/05/1995)
- 2- PRESTIGE (ASTON-MARTIN, BENTLEY, MASERATI, PORSCHE...)
- 3- MODELE DES DIVISIONS SPORTIVES DES CONSTRUCTEURS PREMIUM (AUDI S et RS, BMW M, MERCEDES AMG...)
- 4- SPORTIF (véhicules de plus de **300 ch d'origine**)
- 5- COMPETITION (modèles ayant eu un palmarès ou équipés annexe J)

Les **VOITURES HYBRIDES D'EXCEPTION** BMW i8, Honda NSX 2017, Porsche 918 sont les bienvenues. Pour les autres modèles HYBRIDES ou les VOITURES SPORTIVES ELECTRIQUES voir avec le comité d'organisation.

EN CAS DE DOUTE SUR L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE VEHICULE, VEUILLEZ CONTACTER LE STAFF
par mail rotaryales@gmail.com ou en laissant un message au **06.09.16.87.92**

A titre dérogatoire, les organisateurs peuvent être amenés à rouler avec leurs véhicules personnels ou avec des véhicules de démonstration de nos sponsors ne répondant pas au critères d'éligibilité.